



**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU PAYS HOUDANAIS**

22, porte d'Epéron – BP15 – 78550 MAULETTE
Tél. 01 30 46 82 80 – Fax 01 30 46 15 75
e-mail : ceph@cc-payshoudanais.fr

**Demande de subvention de fonctionnement
Année : 2024**

Date limite de retour : 31 décembre 2023

Remarques importantes :

- 1) Seules les associations déclarées conformément à la loi du 1^{er} juillet 1901 peuvent obtenir une subvention.
- 2) Les demandes de subvention doivent être adressées en un exemplaire à la C.C.P.H par mail ou par courrier au plus tard le 31/12/2023.
- 3) **En complément du dossier rempli, les pièces suivantes devront être fournies impérativement :**

- Les statuts à jour de l'association **ou cocher la case si aucune modification**
- La composition à jour des instances de l'association (conseil d'administration et bureau)
- Le dernier récépissé de déclaration de **MODIFICATION** de votre association en sous-préfecture **ou cocher la case si aucune modification**
- Le compte-rendu de la dernière assemblée générale signé par le président ou la présidente
- Les comptes approuvés par l'assemblée générale du dernier exercice clos (bilan, compte de résultat et annexes) signés par le président ou la présidente
- La copie de la dernière demande de subvention départementale (si celle-ci a été demandée)
- Un **RIB** agrafé à votre dossier **même si celui-ci est identique à la demande de subvention de l'année 2021** (le compte doit être au nom de l'association et non à celui du dirigeant)
- L'attestation de la fédération indiquant le nombre de licenciés, pour les associations concernées.

Aucune subvention ne sera versée si ces pièces justificatives ne sont pas jointes à cette demande.

Nom et adresse de l'association : ACPH Association des Commerces du Pays
Houdanais
69 Grande Rue 78550 HOUDAN...

Nom du Président actuel : Véronique ROSSET.....

Adresse :

Téléphone :

Adresse e-mail : Acph37@gmail.com..

Site Internet :

Correspondance à envoyer à : ACPH Mairie de Houdan
69 Grande Rue 78550
HOUDAN.....

N° de téléphone d'un responsable (heures de bureau) 06 85 41 89 42 (Anne-Marie LECHAT)

Union ou Fédération à laquelle est affiliée votre association

Date d'insertion au journal officiel : N° URSSAF :

N° Agrément : N° SIRET : ...788 773 604 00012.....

Accusé de réception en préfecture
078-247800550-20241003-DEL10702102024-DE
Date de télétransmission : 03/10/2024
Date de réception préfecture : 03/10/2024

UTILISATION D'INSTALLATIONS POUR ACTIVITES ET MANIFESTATIONS

LIEUX (communes + localisation)	JOURS	CRENEAUX HORAIRES
Salle de la Passerelle - Houdan	Réunions occasionnelles	19h-22h
Salle Henri Cuq - Houdan	Réunions occasionnelles	19h-22h

MOYENS HUMAINS DE L'ASSOCIATION

Nombre de bénévoles*	11
Nombre de volontaires*	30
Nombre total de salariés	0

*Bénévole : personne contribuant régulièrement à l'activité de l'association

* Volontaire : personne contribuant occasionnellement à l'activité de l'association

PROJETS ANNÉE 2024

Projets de développement de l'association : (Contenus et objectifs des actions, public(s) ciblé(s))

Cette année, l'association des commerçants du pays houdanais désire étendre son action et son rayonnement sur l'ensemble du territoire de la CCPH. Nous avons fortement communiqué sur les différents réseaux sociaux en obtenant une croissance importante de nos followers.

Ces nouveaux moyens de communication, incontournables de nos jours, ont un fort impact sur notre clientèle qui suit de près notre actualité. Notre souhait est de faire bénéficier à l'ensemble des commerçants du territoire de cette nouvelle visibilité. Pourquoi aller chercher ailleurs ce qu'on peut trouver près de chez soi?

L'offre commerciale est très étendue sur notre territoire.

Nos commerces de proximité sont synonymes de qualité, de respect de la clientèle et de sa fidélisation.

Notre vitrine sera alors élargie à l'ensemble du territoire pour le bien de tous.

En ce sens, nous réaliserons des opérations commerciales communes, avec une stratégie économique plus actuelle en mutualisation des coûts et partage des achats.

Notre priorité sera de faire connaître cette offre agrandie en réalisant des vidéos et spots sur les différents réseaux.

Enfin, nous souhaitons avant tout que l'ACPH se conjugue sur l'ensemble du territoire en ayant un slogan commun : Commerces du pays houdanais, commerces de proximité et de qualité.

Quel est votre calendrier de manifestation pour l'année 2024 :

Type de manifestations :	Date prévisionnelle de mise en œuvre :
Tombola de la Saint Valentin	14/02/2024
Fête des Mères	Mai 2024
Nocturne/Défilé	Juin 2024
Fête des Pères	Juin 2024
Foire St Matthieu	Septembre 2024
Octobre Rose	Octobre 2024
Nocturne d'Hiver	Novembre 2024
Animations de Noël	Noël 2024

Quelle sera l'utilisation de la subvention 2024 :

.....
La subvention sera entièrement dédiée aux frais des animations ; le montant supplémentaire sera dédié à l'intégration des commerçants hors Houdan, notamment ceux de Septeuil et d'Orgerus via le soutien à leur animation.
.....
.....
.....
.....
.....

Dans le cadre des formations ou de réunions d'informations qui peuvent être organisées par la CCPH, quels sont les thèmes que vous souhaiteriez voir abordés ?

Les Commerçants sont très demandeurs de formations, notamment dans le domaine des réseaux sociaux de niveau débutant au niveau perfectionnement.....
.....
.....

COMPTE DE RESULTAT 2023

DEPENSES		RECETTES	
60 - ACHATS		70 - PRODUITS DES SERVICES RENDUS	
Prestations de services 13 914.....	Produits des manifestations diverses 6 554.....
Matériel et équipement	Participation des familles
Fournitures de bureau	Autres :
Pharmacie
61- SERVICES EXTERIEURS		74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	
Loyer	C.C.P.H 3 500.....
Licences	Communes 1 000.....
Location matériel	État
Assurances 131.....	Département
Documentation générale	Autres
62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS		75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	
Indemnités kilométriques	Valorisation des apports en nature
Honoraires	Cotisation des adhérents 9 300.....
Publicité 6 741.....	76 - PRODUITS FINANCIERS	
Frais postaux / Téléphone	Intérêts bancaires
Frais de formation	77- PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Cotisation / affiliation
64 - CHARGES DE PERSONNEL		TOTAL DES PRODUITS 20 354.....
Salaires		
Congés Payés		
Charges Sociales		
65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			
Contribution en nature		
66 - CHARGES FINANCIERES			
AgiOS		
Intérêts des emprunts		
TOTAL DES CHARGES	20 786		
Total (Recettes – Dépenses)	...-432.....		

BILAN ARRETE AU ...31/12/2023.....

ACTIF

PASSIF

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	REPORT A NOUVEAU
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	RESULTAT de l'EXERCICE
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	PROVISION POUR RISQUES & CHARGES
Portefeuille - placements	EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES
BANQUE
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
CREANCES
STOCKS EN COURS
TOTAL	TOTAL

BUDGET PREVISIONNEL 2024

DEPENSES		RECETTES	
60 - ACHATS Prestations de services20 600..... Matériel et équipement Fournitures de bureau Pharmacie 61- SERVICES EXTERIEURS Loyer Licences Location matériel Assurances150..... Documentation générale 62 - AUTRES SERVICES EXTERIEURS Indemnités kilométriques Honoraires Publicité4 000..... Frais postaux / Téléphone Frais de formation Cotisation / affiliation 64 - CHARGES DE PERSONNEL Salaires Congés Payés Charges Sociales 65 - AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE Contribution en nature 66 - CHARGES FINANCIERES AgiOS Intérêts des emprunts TOTAL DES CHARGES24 750..... Total (Recettes – Dépenses)-25.....		70 - PRODUITS DES SERVICES RENDUS Produits des manifestations diverses9 075..... Participation des familles Autres : 74 - SUBVENTIONS D'EXPLOITATION C.C.P.H5 000..... Communes500..... État Département Autres 75 - AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE Valorisation des apports en nature Cotisation des adhérents10 200..... 76 - RODUITS FINANCIERS Intérêts bancaires 77- PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL DES PRODUITS24 775.....	

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e), Véronique ROSSET.....(nom et prénom)

Représentant légal de l'association,

- Déclare que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que les cotisations et paiements y afférents ;

- Certifie exactes les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des demandes de subvention introduites auprès d'autres financeurs publics, **ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires** ;

- Demande une subvention de 5 000 Euros ;

(Le montant doit correspondre à celui que vous avez inscrit au niveau du budget prévisionnel 2024).

- Déclare que l'association souscrit au contrat d'engagement républicain annexé au décret pris pour l'application de l'article 10-1 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Fait le, ...20/05/2024.....à ...Houdan.....

Signature:

